



PREMIER MINISTRE

SERVICE DE PRESSE

Paris, le 25 août 2010

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une réunion interministérielle de suivi et de coordination sur l'épidémie de dengue aux Antilles s'est tenue ce mercredi 25 août à l'Hôtel de Matignon, avec les ministères chargés de l'Ecologie, de la Défense, de la Santé, des Comptes publics, de la Jeunesse et de l'Outre-Mer.

Conformément aux décisions prises lors de la précédente réunion interministérielle du 6 août :

- Des financements complémentaires ont été attribués par le ministère de la Santé aux Agences Régionales de Santé (ARS) afin de poursuivre et d'intensifier les campagnes de sensibilisation et de prévention auprès de la population, ainsi que les mesures de lutte anti-vectorielle.
- Le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) a été saisi afin de permettre la diffusion de messages de prévention durant les semaines à venir.

Par ailleurs, dès le 23 août, le ministère de l'Outre-Mer a mobilisé, en lien avec le ministère de la Défense, des personnels militaires, aux côtés des équipes de lutte anti-vectorielle et des moyens humains engagés par les collectivités de Guadeloupe et de Martinique, pour renforcer les opérations de démoustication et de destruction des gîtes larvaires.

Le Premier ministre a demandé que soit poursuivi l'effort de prévention et de communication, la sensibilisation de nos concitoyens étant un élément clé dans la lutte contre l'épidémie. Dans cette perspective, il a demandé au ministère de la Jeunesse et des Solidarités actives, ainsi qu'à l'Agence du Service Civique, d'étudier les conditions de mobilisation des volontaires du service civique dans le cadre de ces missions.

Le Premier ministre salue l'engagement des autorités nationales et locales, ainsi que l'action menée sur le terrain par les professionnels de santé et les personnels impliqués dans la lutte anti-vectorielle.

Roselyne BACHELOT, ministre en charge de la Santé et Marie-Luce PENCHARD, ministre chargée de l'Outre-Mer, se rendront aux Antilles ce vendredi 27 août, pour constater la mise en œuvre des diverses mesures de lutte contre l'épidémie.